

## **Lutte contre la maltraitance des personnels hospitaliers : une médiation impuissante ?**

Paris, le mardi 14 mars 2017 - Début décembre, le ministre de la Santé annonçait la constitution prochaine d'une mission de médiation pour la prévention des risques psychosociaux dans les établissements de santé. Cette mission devait être confiée au conseiller maître honoraire à la cour des comptes, Edouard Couty. Trois mois plus tard, ce dernier a déjà commencé à travailler et notamment à examiner certains dossiers transmis par des professionnels hospitaliers potentiellement victimes de maltraitance et de harcèlement. Cependant, la nomination d'Edouard Couty n'a pas encore été officialisée, privant ce dernier d'une « *légitimité qui lui permettrait de remplir efficacement sa mission* » déplore dans un communiqué publié aujourd'hui, l'Association Jean-Louis Mégnien. De la même manière, Edouard Couty ne dispose pas des moyens humains et matériels suffisants. « *Ceux-ci lui permettront, si nécessaire, de demander et d'obtenir du centre national de gestion et des agences régionales de santé qu'ils donnent une suite concrète, positive et durable aux préconisations qu'il leur adressera* », estime l'association. En l'absence de ces évolutions,

l'efficacité de la mission de médiation est remise en question. Or, la situation est urgente, considère l'Association Jean-Louis Mégnien qui indique avoir reçu une centaine de signalements supplémentaires de cas probables de maltraitance « *ce qui porte à plus de trois cents le nombre de cas figurant sur la carte de France* ».

M.P.

Copyright © <http://www.jim.fr>